

L'URGENCE EST À L'ÉCOLOGIE ET À LA DÉMOCRATIE !

Face aux crises climatiques, sanitaires et sociales auxquelles nous sommes confrontés, il est urgent d'agir. Le Collectif St Pierre 2020 rassemble depuis un an des habitants de St Pierre désireux de proposer un projet pour leur ville. Pour nous, la question de l'écologie est centrale ainsi que son rôle dans la vie sociale.

Le Collectif St Pierre 2020 soutenu par l'association ARIAL et EELV, présente à vos suffrages la liste :

AGIR ENSEMBLE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

En 2020, l'action communale ne doit plus se décider loin des citoyen.ne.s. Le changement collectif est nécessaire pour préserver et améliorer notre environnement (qualité de l'air et de l'eau, résilience face aux inondations, alimentation locale, mobilités actives, accès aux soins ...). Nos choix permettent à tous de mettre en oeuvre la transition écologique et citoyenne.



Trouver les équilibres justes en matière sociale, écologique et économique.

La liste **AGIR ENSEMBLE** s'engage à construire une nouvelle politique locale en élaborant les projets ensemble, très en amont des décisions tout au long du mandat.

Nous voulons vivre, bien et ensemble, en profitant de la Loire, dans un environnement préservé.

Nous voulons que tous les habitant.e.s, soient reconnu.e.s et considéré.e.s.

Nous voulons travailler avec la Métropole, le Département, la Région pour partager une politique commune environnementale et sociale. Mais nous souhaitons que les particularités de Saint-Pierre-des-Corps soient prises en compte dans ces échanges, que ce soit son patrimoine naturel, son urbanisme, ses infrastructures, son tissu social ...

COOPÉRATION - CITOYENNETÉ - ÉCOLOGIE - SOLIDARITÉ

Étant donné les finances de la commune (lisibles dans le budget prévisionnel 2020) il faudra choisir des priorités que nous vous proposons :



PARTAGER LA PRISE DE DÉCISION

- Tout projet municipal commence dans une commission municipale.
- **Toutes les commissions municipales ouvertes aux habitants avec un horaire adapté**
- Le Conseil Municipal, une association ou un conseil de quartier pourront proposer si nécessaire **un référendum local**. (Minimum de 1000 signatures requis. Toute personne majeure et résidente de la ville pourra voter).

CRÉER DES CONSEILS DE QUARTIER DANS TOUTE LA VILLE

- Membres tirés au sort sur une liste d'habitants majeurs avec ou sans droit de vote.
- Aucun projet engagé dans le quartier sans que son conseil soit consulté et émette un avis.
- Chaque conseil aura un budget.

CESSER LA CONNIVENCE AVEC LES PROMOTEURS ET LES PUBLICITAIRES

- Préférer la **gestion en régie municipale** à la délégation de service public.
- Pas de nouvelle construction à l'initiative publique ou à l'initiative de promoteurs sans accord avec les habitants.
- **Stop au matraquage publicitaire** : revoir la convention passée avec J. C. Decaux

VIVRE ENSEMBLE

- Créer un **centre social associatif**
- Favoriser les **lieux et les temps de rencontres** au sein des quartiers
- Réorganiser **l'accueil et les rythmes scolaires dans l'intérêt de l'enfant**

Flasher ce QR-Code pour visiter notre site



UN MANDAT POUR LE CLIMAT

- **Évaluer l'impact écologique** de tout projet communal.
- **Limiter la consommation énergétique** de la commune : éclairage public ; isolation thermique des bâtiments publics, en priorité les établissements scolaires.
- Implanter des **compostages collectifs** pour réduire les déchets.

UNE VILLE VÉGÉTALE

- **Préserver et regagner des terrains pour l'agriculture urbaine et les espaces publics** (Centre ville, Vieux St Pierre, Morinerie, site de Primagaz, ...)
- Végétaliser la ville avec des espèces variées et locales.
- Vivre avec la Loire : **au moins 4 accès piétons et cyclistes**, guinguette, estacade, activités en lien avec la Loire à vélo.

UNE VILLE OÙ ON PEUT VIVRE SANS VOITURE

- Réorganiser la circulation.
- Créer des **pistes cyclables 100% protégées**
- Développer les **transports collectifs de haute fréquence** sans attendre.
- Développer les **commerces de proximité en circuit court**.

CE QU'IL FAUT OBTENIR DE LA MÉTROPOLE

- L'utilisation de **l'étoile ferroviaire existante** pour réduire le passage de voitures à St Pierre des Corps.
- La connexion du **réseau d'eau de St Pierre avec les autres réseaux d'agglomération** pour utiliser de manière préférentielle l'eau de la Loire à celle du Cénomane : moins de calcaire dans les tuyaux et préservation d'une nappe ressource.



AGIR ENSEMBLE
Transition écologique et citoyenne

soutenue par



et

